

Andernos lauréate du « Fonds mobilités actives »

La commune d'Andernos lauréate du « Fonds mobilités actives – Aménagements cyclables 2020 » pour son projet de voie douce.

Sophie Panonacle, Députée et Ambassadrice France Mobilités vient d'être informée par Jean-Baptiste Djebbari, Ministère chargé des Transports de l'octroi d'une subvention à la ville d'Andernos les Bains, dans le cadre de l'appel à projets «Fonds mobilités actives – Aménagements cyclables 2020 ».

Cette subvention va permettre la création d'une voie douce entre le lycée Nord Bassin Simone Veil et le collège André Lahaye. Ainsi, 200 000 euros seront versés à la commune, ce qui correspond à 40 % du coût total des travaux.

Depuis 2018 le Gouvernement porte l'ambition de faire du vélo un mode de transport privilégié des français. Les deux premiers appels à projets en 2019 et 2020 avaient permis de soutenir 339 projets pour un total de 114 millions d'euros de subventions. Cette année, 194 projets ont été sélectionnés en France dont 12 en Nouvelle-Aquitaine. Ces projets vise à créer de nouvelles pistes ou à pérenniser des pistes cyclables temporaires mises en place dans le cadre du déconfinement. Au total, le Fonds mobilités actives aménagements cyclables, aura permis une augmentation de +27% de pistes cyclables en France entre 2017 et 2021